

FORMATION SEXUALITE ET HANDICAP	
Public ciblé : Professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire.	Durée : 2 à 3 jours
<p><u>Contexte :</u></p> <p>La vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap constitue un droit fondamental et une dimension essentielle de la santé physique et mentale qu'il convient de penser. Des textes ont confirmé et précisé l'application de ces droits. En 1996, une circulaire relative à la prévention de l'infection au VIH reconnaissait un droit à la sexualité et à l'éducation sexuelle. En 2002, la loi a affirmé le « respect de la dignité de la personne, de son intégrité, de sa vie privée, de son intimité et sa sécurité ».</p> <p>Le Planning Familial 35 travaille depuis près de 20 ans sur la question de l'accompagnement à la vie affective, relationnelle et sexuelle des personnes en situation de handicap et a construit, au delà du cadre légal un programme d'intervention global. Il est possible d'intervenir auprès de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des usager·ère·s (séances d'éducation à la sexualité, groupe de parole ou écoute individuelle) - des équipes de professionnel.le.s (formation, analyse de la pratique). <ul style="list-style-type: none"> - de la famille (groupe de parole, animation de ciné débat) - des associations gestionnaires (intégration de la thématique « vie affective » dans le projet associatif). 	
<p><u>Objectif général :</u> Aborder la sexualité de la personne en situation de handicap autrement qu'en termes d'interdit ou d'injonction</p> <p><u>Objectifs spécifiques :</u></p> <p>Travailler sur le contexte et la réalité des situations de handicap :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Représentations de la sexualité des personnes affectées par le handicap * Regard éthique sur les questions de la vie affective et sexuelle : désir d'enfant, contraception, consentement, violence, etc.. * Place et positionnement de la famille et du professionnel de l'institution. <p>Échanger sur les conditions à mettre en œuvre pour que toutes et tous puissent exercer leur droit à une vie affective et sexuelle épanouie.</p> <p>Renforcer la capacité des professionnel.le.s à prendre en compte les questions de sexualité dans l'institution.</p>	
<p>Méthode et outils utilisés :</p> <p>Les formations du Planning Familial 35 s'inscrivent dans une perspective d'éducation populaire où le groupe est un outil d'apprentissage en soit et en tant que tel. Il favorise l'expression, la réflexion et les échanges de pratiques. Le Planning Familial 35</p>	

propose des apports de connaissances successivement pratiques et théoriques. La formation doit permettre aux professionnels de s'interroger sur leurs représentations, de déconstruire et faire évoluer leurs pratiques, de s'approprier des connaissances et des outils.

Modalités d'évaluation : évaluation collective et fiche individuelle d'évaluation remise au participant à l'issue de la formation.

Déroulé de la formation :

Jour 1 : Travail et analyse des représentations de la sexualité et sur la réalité institutionnelle

Quelles sont les représentations des professionnels et des parents sur la sexualité des personnes handicapées et leurs impacts sur les pratiques ?

Comment les questions de la vie affective et sexuelle se posent-elles dans votre établissement ?

Jour 2 : Répondre aux demandes des personnes en situation de handicap

Analyse des pratiques à partir de situations vécues par les professionnels.

Témoignage d'une professionnelle

Présentation et échanges sur les supports et outils pédagogiques. Lieux ressources et réseau.

Jour 3 : (optionnel et à distance. Pour les formations au sein d'un établissement):

Retour sur la pratique suite à la formation / prise en considération des problématiques émergentes.

Intervenant.e.s pressentis :

Conseillère conjugale et familiale

Psychologue

Personnes engagées associativement

Contact pour tout renseignement :

Elisa Quémeneur, directrice du Planning Familial 35

téléphone : 02.99.31.54.22

mail : info@planning-familial-35.fr